



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02026860

HAL Id: hceres-02026860

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026860>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Informatique

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologie, ingénierie

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Informatique* de l'Université de La Rochelle, située dans les locaux de la faculté des Sciences, a pour but de former et de diplômer des étudiants à Bac+3 en informatique et de leur fournir des compétences en informatique leur permettant de poursuivre en master ou de trouver un emploi. Cette formation générale se spécialise en 3^e année (L3) avec la définition de deux parcours, *Développement de logiciels* et *Médias numériques*, le premier permettant d'orienter les apprentissages davantage sur des compétences en génie logiciel et le second sur les médias numériques comme l'image, le son, la vidéo, etc. Un équilibre entre les deux objectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études, est recherché. Les milieux socio-économiques locaux et régionaux offrent des emplois dans les domaines couverts par les deux parcours dans des entreprises de petites tailles ou dans des groupes du secteur tertiaire. La poursuite de droit dans le master de l'Université de La Rochelle est possible, les enseignants du département d'Informatique, également chercheurs au Laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3i) de cette même université, interviennent dans les deux formations. Les effectifs sont en hausse régulière du nombre d'étudiants et atteignent plus de cent étudiants aujourd'hui en L3.

Analyse

Objectifs
<p>L'ouverture de la licence d'<i>Informatique</i> de l'Université de La Rochelle date de 2008, après le passage de cette université au LMD (licence, master, doctorat) et répond à une volonté de faire émerger cette discipline initialement intégrée dans une formation Informatique et Mathématiques appliquées à l'Economie. Centrée sur le cœur de formation et ancrée sur les compétences générales de la discipline Informatique comme la modélisation, la programmation et la connaissance des environnements numériques des entreprises, la licence ambitionne de former des étudiants pouvant soit développer un projet professionnel au sein du tissu socio-économique local et régional, soit de poursuivre, de droit, leur formation par le master <i>Informatique</i> de l'Université de La Rochelle. Les deux parcours, <i>Développement de logiciels</i> et <i>Médias numériques</i>, s'inscrivent dans cette double perspective, sans que cette licence n'ait vocation à dispenser les enseignements les plus théoriques de l'informatique.</p>
Organisation
<p>La licence <i>Informatique</i> s'inscrit dans le schéma classique des licences d'informatique des universités françaises qui s'ouvrent sur une première année pluridisciplinaire et qui se spécialisent ensuite au niveau de la L3. Ici, un stage terminal clôt le premier cycle universitaire, ouvert à la fois aux projets professionnels des étudiants et aux projets de poursuite d'études en master. La spécialisation se focalise sur les deux parcours <i>Développements de logiciels</i> et <i>Médias numériques</i> en réponse aux attentes des entreprises d'une part et à l'ouverture vers les thématiques du master de</p>

<p>l'Université de La Rochelle d'autre part. Les spécialités partagent environ les deux tiers des unités d'enseignement de la L3, le tiers restant étant propre à chacun des parcours. Une certaine flexibilité existe dans le fonctionnement de cette licence avec la possibilité de passer dans l'année supérieure dès que 75 % des crédits ECTS ont été acquis - sachant qu'il n'est pas possible d'obtenir simultanément une inscription dans chacune des trois années de la licence.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La licence <i>Informatique</i> est conforme aux licences d'informatique ouvertes dans les établissements universitaires des grandes villes voisines comme Nantes, Rennes ou Bordeaux. La licence de La Rochelle se distingue de par la spécificité des deux parcours proposés en L3. En effet, cette licence a été pensée comme étant un pilier pour les formations de master et notamment celui de La Rochelle et celui du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) d'Angoulême. Les licences professionnelles en informatique existant à l'Université de La Rochelle n'entrent pas en concurrence avec cette Licence, car leurs objectifs sont différents et les débouchés également. Par contre, certains étudiants de L2 pourraient être davantage encouragés à poursuivre leur parcours dans l'une des licences professionnelles.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique de la licence est composée de tous les enseignants et enseignants-chercheurs du département Informatique de l'Université de La Rochelle. Ayant les ressources nécessaires pour assurer l'ensemble des enseignements, elle ne compte pas d'intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise. Le responsable de la formation est un enseignant-chercheur ayant en charge aussi bien les aspects pédagogiques qu'administratifs (gestion des salles, emplois du temps, suivi des stages, relations internationales, etc.). Différentes commissions et plusieurs jurys assistent le responsable de la formation dans ce rôle. Par exemple le recrutement des étudiants sur dossier et la validation des semestres se déroulent dans le cadre de jurys. Un secrétariat, partagé entre plusieurs formations, permet d'assister les différents acteurs de la licence ainsi que les étudiants dans leurs différentes démarches. Etant donné le nombre important d'étudiants, le secrétariat ne dispose pas toujours de la disponibilité suffisante pour traiter toutes les demandes de la manière la plus appropriée. Un support à 100 % pour la licence aurait vocation à améliorer le service rendu aux étudiants et aux enseignants.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs de la licence sont en constante croissance depuis plusieurs années et dépassent aujourd'hui les 300 étudiants sur l'ensemble des trois années. Etant donné la taille de l'établissement, ceci démontre la forte attractivité de la formation. Même si chaque année, des étudiants quittent la licence pour d'autres formations, le nombre d'entrées dépasse le nombre de départs, notamment au niveau de la L3 avec l'admission sur dossier d'étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS. Le trop faible nombre de réponses aux enquêtes sur l'insertion professionnelle ne permet pas de tirer des conclusions concernant le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas leurs études. Il serait par exemple intéressant de disposer du nombre d'étudiants se dirigeant vers une licence professionnelle dans le cadre de la poursuite de leur parcours universitaire. Environ 50 % des diplômés poursuivent leurs études en master. Le master d'<i>Informatique</i> de l'Université de La Rochelle recrute plus de la moitié de ses étudiants parmi les diplômés de la licence ; mais certains étudiants choisissent de s'orienter vers d'autres universités.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La place de la recherche dans la formation est très réduite, car la licence n'a pas vocation à confronter les étudiants directement à la recherche. On peut toutefois noter que la grande majorité des enseignants de la licence sont également des chercheurs du laboratoire Informatique, Image et Interaction (L3i) de l'université. Les étudiants ont la possibilité d'obtenir des informations sur la recherche lors de journées scientifiques. D'autre part, 40 % des étudiants effectuent leur stage du semestre 6 en laboratoire, ce qui peut apparaître comme une première confrontation avec le monde de la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>L'Université de La Rochelle met à disposition des étudiants le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) pour les assister dans différentes démarches comme la rédaction d'un <i>curriculum vitae</i> ou d'une lettre de motivation. Ce service est peu utilisé par les étudiants de licence en général. Ainsi le principal lien avec le monde de l'entreprise se fait à travers un module d'insertion professionnelle en L2. Ce module a pour but de faire découvrir le monde de l'entreprise aux étudiants et les former à la recherche d'emploi à travers des simulations d'entretiens individuels réalisées par des professionnels et anciens chefs d'entreprises. Il s'agit du seul lien direct avec l'entreprise hors de la période de stage.</p>

Place des projets et des stages
<p>Les projets et le stage de six semaines minimum, occupent une place de choix dans la formation. Ceci est renforcé par le fait que les entreprises sont invitées à venir présenter leurs sujets de stage aux étudiants, ce qui est une occasion supplémentaire pour que les étudiants rencontrent des professionnels dont le domaine est le cœur de formation. Le stage a lieu en fin de licence alors que les projets se déroulent tout au long des trois années que dure la licence. Une unité d'enseignement (UE) en L2 a pour but de transmettre des compétences aux étudiants en terme de gestion de projets.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international dans la formation se manifeste en particulier par la possibilité pour les étudiants d'effectuer leur stage à l'étranger ou de valider un semestre ou une année de la licence à l'étranger dans l'une des universités partenaires de l'Université de La Rochelle. La communauté d'agglomération de La Rochelle fait un gros effort pour aider financièrement les étudiants qui partent en stage à l'étranger ou qui souhaitent effectuer un semestre ou une année d'étude dans une université étrangère, sous la forme de bourses de mobilité (70 000€ par an pour toute l'Université de La Rochelle). Une telle mobilité est possible en licence et chaque année en moyenne deux ou trois étudiants profitent de ce dispositif pour un semestre ou une année. Cette incitation est forte en direction des étudiants associés au dispositif CMI (Cursus Master en Ingénierie), puisque le stage et/ou semestre à l'étranger est obligatoire dans le cadre de ces cursus.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le flux d'entrée d'étudiants en licence est important pour chacune des trois années. Des recrutements depuis l'étranger en dehors de l'Union Européenne sont possibles grâce à Campus France. Jusqu'à 300 candidatures extérieures sont enregistrées chaque année au niveau de chacune des années de licence. Ainsi, environ 10 % des étudiants de la L2 proviennent des candidatures étrangères (via Campus France) ou des candidatures en provenance d'IUT ou de BTS n'ayant pas le niveau pour entrer directement en L3. En L3, plus de la moitié des étudiants n'était pas en L2 à l'Université de La Rochelle l'année précédente. Comme pour la L2, ces étudiants viennent à la fois de pays étrangers hors Europe ou d'IUT et BTS dès lors que leur niveau le permet. En ce qui concerne l'aide à la réussite, une unité d'enseignement d'insertion professionnelle permet de travailler sur le projet professionnel des étudiants, sur une meilleure connaissance de l'entreprise et des techniques de recherche d'emploi. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) peut guider les étudiants qui souhaitent se réorienter. Dans le cadre de l'enseignement constitutif libre « Expérience professionnelle », il leur propose de suivre un stage. Chaque année, 15 étudiants suivent ce dispositif. Par contre, les données fournies n'ont pas fait l'objet d'une analyse et ne permettent pas d'évaluer l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Tous les étudiants inscrits en licence à l'Université de La Rochelle ont accès à la plateforme Moodle. L'usage d'outils de travail collaboratif permettant par exemple l'édition collaborative de textes, ou des questionnaires de projets logiciels (forages logicielles) intégrant des outils type SVN ou GIT destinés à recevoir les versions des développements informatiques serait de nature à renforcer les compétences des étudiants du point de vue technique au niveau de la gestion des projets.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les étudiants sont évalués au niveau de la licence et dans chaque unité d'enseignement conformément à l'arrêté licences de 2011.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La licence <i>Informatique</i> se conforme aux directives ministérielles en termes de contenu. Seuls les contenus les plus théoriques utiles uniquement à certains masters d'informatique fondamentale ne sont pas traités dans cette licence. Sans que cela soit explicitement exprimé, il semble que les piliers fondamentaux de l'informatique, nécessaires pour le master <i>Informatique</i> de l'Université de La Rochelle, soient acquis en licence.</p>

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est assuré par les services *ad-hoc* de l'Université de La Rochelle grâce à des enquêtes sur le devenir des étudiants à 30 mois avec des taux de réponse faibles et non exploitables. Aucune enquête interne au département d'informatique n'est réalisée. Cela serait pourtant de nature à donner des informations utiles permettant d'améliorer la qualité de la formation ou la mise en adéquation des compétences ou des apprentissages avec les débouchés professionnels ou les poursuites d'études.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La licence *Informatique* de l'Université de La Rochelle n'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement. Des enquêtes internes anonymes sont accessibles aux étudiants pour l'évaluation des enseignements. Cependant, le nombre faible de réponses limite la portée de ces enquêtes, même si des actions récentes ont permis une remontée spectaculaire du taux de réponses. Des rencontres sont organisées avec les étudiants afin de discuter de la formation. Aucune proposition innovante à ce niveau n'est proposée pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation est attractive et le nombre d'étudiants de la licence *Informatique* de La Rochelle est important ; ce nombre est en progression depuis plusieurs années.
- La formation couvre les principaux domaines de l'informatique, ce qui permet aux diplômés de candidater à de nombreux masters.
- La licence s'inscrit dans un continuum avec la présence d'un master au sein de l'université, accessible aux étudiants diplômés de la L3.
- Un stage est obligatoire en fin de formation.

Points faibles :

- Il demeure une incertitude sur le devenir d'une part importante des diplômés.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants présente des taux de réponse très bas.
- Il n'y a pas de conseil de perfectionnement formalisé.

Avis global et recommandations :

La licence *Informatique* de l'Université de La Rochelle joue pleinement son rôle comme premier étage du dispositif LMD (licence, master, doctorat) des universités avec un objectif réussi de formation des étudiants au niveau des compétences utiles à la poursuite en master - en particulier en direction du master d'informatique de l'Université de La Rochelle. La mise en place d'un outil de suivi des compétences acquises par les étudiants serait de nature à accroître la visibilité de la formation. Si environ 50 % des diplômés poursuivent leurs études, les autres s'insèrent sur le marché de l'emploi ; à leur propos, il aurait été intéressant de connaître les postes qu'ils occupent. Par ailleurs, il est étonnant qu'il n'y ait pas de ponts formalisés entre la L2 et les licences professionnelles de l'Université de La Rochelle

La création d'un conseil de perfectionnement, conformément à la réglementation, permettrait de prendre en compte les avis des enseignants, des entreprises dont le domaine est le cœur de formation, et des étudiants ; il assisterait le responsable de la formation dans la définition des axes stratégiques. Ses travaux pourraient aussi contribuer à accroître le rayonnement de la licence *Informatique* au niveau industriel et académique, afin entre autres que davantage de diplômés puissent poursuivre leurs études dans d'autres masters informatique que celui de La Rochelle.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.